



## chèque de société fermé

Par **fero88**, le **16/09/2019** à **23:23**

bonsoir.

j'ai fermé ma société il y a 9ans et je viens de recevoir un chèque d'un huissier après cloture d'un impayé en 2006 que j'ai eu avec une dame.

j'étais gérant mais le chèque est libellé au nom de la société que j'ai fermé et clôturé le compte bancaire.

l' huissier refuse de libellé le chèque en mon nom pour que je puisse l'encaissé (impossible car législation interdit pour lutter contre le blanchiment d'argent...)

Est ce que c'est vraie qu' il n'a pas le droit de changer le libellé.

il me dit que la seule solution c'est de réouvrir la société?! ...

je suis salarié depuis 9ans donc peut pas et veux pas réouvrir. ...

merci d'avance